

RÉGIONALISATION DE PÔLE EMPLOI : **ATTENTION DANGER !**

*Des rumeurs, des envies, des velléités
qui pourraient devenir réalité tant les appétits grandissent !*

Après les annonces du Premier ministre proposant à 3 régions d'expérimenter le pilotage de Pôle emploi sur les politiques de formation, les velléités des Présidents de conseils régionaux de régionaliser l'institution Pôle Emploi ressurgissent.

Après la Nouvelle Aquitaine, l'Occitanie, la Bourgogne Franche-Comté, les Pays de la Loire, ce sont maintenant les Hauts de France qui se mettent sur les rangs.

Le SNU Pôle Emploi réaffirme que Pôle emploi est et doit rester un Etablissement Public Administratif et National.

Parce que seul le Service Public garantit :

- Une égalité de traitement
- Une égalité des droits
- La continuité
- La neutralité
- Une égale accessibilité sur tout le territoire grâce un réseau d'agences dense.



**Le SNU se battra contre toute tentative
de régionalisation de Pôle emploi.**



Le service public,
on l'aime, on le défend



**POUR VOUS INFORMER,
SUR QUEL SYNDICAT
COMPTEZ-VOUS ?**

<https://elections-pole-emploi.fr/2019>

www.snutefifsu.fr/pole-emploi

[@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

[@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

